

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 21 octobre 2024

Assurance emprunteur immobilier : la Caisse d'Épargne Grand Est Europe innove en proposant à ses clients dont les enfants sont touchés par la maladie ou en situation de handicap, une garantie « Aide à la famille ».

Les clients de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe pourront bénéficier de la garantie « Aide à la famille » désormais incluse dans les nouveaux contrats d'assurance emprunteur immobilier de BPCE Assurances coassurés avec CNP Assurances. Cette garantie vise à soutenir financièrement les parents dont les enfants sont touchés par la maladie ou sont en situation de handicap. Elle permet de prendre en charge jusqu'à 50 % de la mensualité du prêt immobilier sur une période pouvant atteindre 28 mois. Cette couverture supplémentaire est proposée sans surcoût.

Chaque année en France, des milliers d'enfants et leurs familles sont affectés par la maladie, le handicap ou un accident grave. La nouvelle garantie « Aide à la famille » est destinée aux parents contraints de cesser leur activité professionnelle pour assister leur enfant et bénéficiant de l'Allocation journalière de présence parentale (AJPP) versée par la Caisse d'allocations familiales. Elle prend en charge, pendant une période de 14 mois renouvelable une fois, 50 % du montant de la mensualité du prêt dans la limite de 4 000 euros à hauteur de la quotité souscrite (pourcentage du capital de l'emprunt couvert).

BPCE Assurances, l'assureur des Caisses d'Épargne, est l'un des tout premiers acteurs majeurs du secteur en France à proposer un contrat d'assurance emprunteur ayant une couverture aussi large et complète.

La garantie « Aide à la famille » s'intègre totalement dans la stratégie des Caisses d'Épargne en matière de protection de la famille. Cette innovation s'inscrit également dans la mission d'utilité des Caisses d'Épargne pour chacun des projets de vie de leurs clients.

Pour Bruno Deletré, président du directoire de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe : « *Après avoir supprimé les surprimes et exclusions pour les personnes ayant surmonté un cancer du sein, nous sommes très heureux d'intégrer la nouvelle garantie « Aide à la famille » dans nos contrats d'assurance emprunteur. Ces deux évolutions disponibles pour les clients de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe grâce au partenariat entre BPCE Assurances et CNP Assurances, illustrent parfaitement notre capacité à proposer des solutions innovantes en réponse aux attentes de nos clients dont les enfants sont touchés par le handicap ou la maladie.* »

A propos de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe

Acteur bancaire de premier plan, fidèle à ses valeurs coopératives et sociétales, engagé sur son territoire, en proximité avec ses clients, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, soutient les projets innovants et contribue au quotidien au développement économique, social, solidaire et environnemental de ses territoires. Financeur majeur de l'économie régionale (entreprises, professionnels, collectivités, associations, logement social...) la Caisse d'Épargne Grand Est Europe s'appuie sur 2700 collaborateurs, 1,330 million de clients dont 330 000 sociétaires et 1,9 milliard de fonds propres. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe, dont le siège social se situe à Strasbourg, rayonne sur l'ensemble des départements de la région administrative Grand Est. Elle dispose également de sites administratifs à Metz, Reims et Nancy. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe est une banque du Groupe BPCE. www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe/



Contact Presse : Marie-Christine Rouard

Tel : 03 88 52 55 90 – 06 10 89 05 10 - marie-christine.rouard@cegee.caisse-epargne.fr